



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022/2023 DE L'ASSOCIATION LE THOU DANSES 17

LE THOU DANSE 17

Mr Richard INES

5, Impasse du Puisatier

17540 BOUHET

06 48 24 35 25

Nombre de membres présents : 30

Nombre de membres représentés : 7

Le quorum de 25 personnes étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer,

Le 30 Mai 2023 au THOU, les membres de l'association LE THOU DANSES 17 sont réunis pour l'assemblée générale ordinaire de LE THOU DANSES 17 sur convocation du président Mr Richard INES.

ORDRE DU JOUR :

1/ rapport moral

2/ cours et proposition de danses, stages et soirées dansantes

3/ tarifs des cours

4/ rapport financier

5/ conclusion et perspectives

Rapport moral

L'AG se tient un jour de cours : Mardi 30 mai 2023, un peu plus tôt que prévu.

Notre professeur Eric JACOB nous accompagne, depuis 2017, dans l'enseignement de la danse de salon, enseignement dispensé toujours dans la bonne humeur.

L'association LDT compte cette année 37 adhérents. De nouveaux danseurs nous ont rejoints et nous les en remercions et espérons que cette première année de découverte de danses de salon leur a plu et a été bénéfique.

Nous avons proposé, pour cette année 2022/2023, l'apprentissage de 3 différentes danses au lieu de 4 les années précédentes pour les cours débutants, car après discussion **collégiale**, nous nous sommes aperçus que 4 danses cela faisait de trop pour avoir un acquis correct.

Nous avons pu maintenir les 3 stages/ soirées dansantes/ auberges espagnoles, avec toutefois un petit regret, pas beaucoup de participants.

Nous tenons à remercier Marie LEBLANC qui nous a prêté sa salle à Ciré D'Aunis (anciennement MUSEE DE L'AUTOMOBILE) pour assurer le maintien du stage du 5 février 2023 qui n'aurait pas eu lieu autrement. Bien sûr, nous souhaitons continuer à programmer des stages/soirées dansantes /auberges espagnoles pour l'année à venir toujours en accord avec notre professeur Eric et en espérant avoir plus de monde.

Pour la saison prochaine, si vous les danseurs aviez des désirs de danses de salon autres que celles déjà apprises, nous sommes prêts à entendre toutes vos suggestions.

Notre président Richard INES nous propose de réfléchir pour la fin d'année à la préparation d'un éventuel réveillon du jour de l'an, à savoir que celui-ci serait réalisable avec un nombre de participants intéressant.

1 Proposition des danses :

Pour les débutants, nous maintenons 3 danses différentes durant l'année de danse (de septembre 2023 à juin 2024).

A savoir, une danse pour une période de 12 semaines jusqu'aux vacances de Noël avec un cours de révision après chaque période de vacances scolaires, puis une nouvelle danse pour une période de 12 semaines jusqu'aux vacances de Pâques et il reste 9 semaines pour la troisième danse.

Pour les avancés, le choix d'enseigner 4 danses a été retenu à l'unanimité.

Il reste à définir les danses à pratiquer que nous devons sélectionner dans la liste que nous transmettra notre président Richard sur le site de WhatsApp LDT DEBUTANT.

Nous en avons évoqué quelques-unes : Rumba, Foxtrot, Quick Step, Salsa Portoricaine, Rock Swing, Rock, Bacha tango, Tango Argentin, Chacha.....

A la suite de ce choix, notre professeur Eric décidera du choix des danses à enseigner sachant que nous ne pourrons pas contenter tout le monde.

2/ Stages et soirées dansantes et organisation du jour de l'an 2023/2024

Comme les années précédentes, il y aura stages et soirées dansantes avec auberge espagnole. Nous avons d'ores et déjà pris contact avec Mr Le Maire du Thou pour proposer des dates de stages et soirées danses avec auberge espagnole. J'ai le plaisir de vous annoncer que les dates acceptées et retenues sont les samedis 10 février, 06 avril, 11 mai 2024.

Il avait été évoqué une possibilité d'organiser le réveillon du jour de l'an 2023/2024 à la salle des Fêtes du Thou. Lors de la rencontre avec Mr Le Maire du Thou, celui-ci a refusé de nous louer la SDF pour la fin d'année sans autre explication !

3/ Tarification des cours

Inchangée : Tarif des cours : **130 €** pour l'année comprenant **120€** pour les cours et **10€** pour la licence de danse qui est obligatoire pour pouvoir pratiquer cette discipline.

Le paiement devra s'effectuer en 3 chèques (50€, 40€, 40€), 1 chèque par trimestre.

4/ Rapport Financier

Comptabilité 2022/2023 : encaissements 5334,00 euros, dépenses 3912,40 euros, solde débiteur 6982,60 euros.

5/ Conclusion et perspectives

1/Concernant le bureau, la Trésorière actuelle Mme BARBIER Jocelyne sera remplacée par Mme SALLENEUVE Nadine Trésorière et Mme BEAUPUY Monique comme Trésorière Adjointe. Les autres membres du bureau conservent leur poste.

2/Voir si possibilité de cours révisions tous les 15 jours à la salle des fêtes de Landrais. Augmentation de notre professeur Eric. Nouvel Ordinateur pour Eric. Stage de danses en ligne. Réfléchir à un repas dansant avec démo de danses. Soirée avec Dress Code

Le rapport moral et rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

Présents à cette réunion : le Président Richard, la vice-présidente Evelyne, notre professeur Eric, la Trésorière Jocelyne, la Secrétaire Françoise, la secrétaire adjointe Marie.